

CET ÉTÉ, ON N'IRA PAS À IBIZA !

- Mai 2022, l'INSEE annonce une inflation de 4,8 % ce qui signifie à salaire fixe un pouvoir d'achat qui baisse d'autant. Pour un salaire de 1800 euros nets, la perte représente 86,4 euros par mois !
- Le 14 mars Amélie de Montchalin, Ministre de la Fonction Publique annonçait une « hausse d'au moins 10 % du point d'indice, comme les salariés du privé ». Cette hausse était promise avant l'été ... L'annonce était peut être conditionné au bon comportement électoral des personnels de l'Éducation Nationale
- Macron, en président-candidat a promis qu'il n'y aurait plus d'enseignant-e-s rémunéré-e-s en dessous de 2000 euros, même en début de carrière et ce dès janvier 2023 ...
- Pour les personnels les plus précaires, AED, AESH rien n'a été annoncé, le second quinquennat Macron qui se profile ressemble au premier en pire !

Sud Éducation revendique une augmentation pour tous les personnels quelque soit leurs statuts, enseignant-e-s comme AED et AESH ainsi que qu'une augmentation des indemnités kilométriques pour les collègues remplaçante-s !